



Frédéric FOUQUET,
Maire de Brétignolles-sur-Mer

Édito

Chères Brétignolles,
Chers Brétignollais,

Cette nouvelle édition du PDB est l'occasion pour moi de faire un focus sur nos différents projets réalisés. Dans nos domaines de compétences, notre équipe municipale agit avec détermination et les réalisations majeures que nous mettons ici en lumière témoignent de notre engagement et de notre volonté de préserver notre cadre de vie, et de l'améliorer sans cesse. En ce sens, en 2025, Brétignolles-sur-Mer continue d'investir dans son avenir, avec des projets tout aussi ambitieux que concrets. Il est vrai que certaines réalisations peuvent prendre plus de temps mais nous maintenons notre cap et nous intensifions nos efforts. Par exemple, notre politique de l'habitat s'est récemment renforcée avec des initiatives comme les « coups de pouce » visant à faciliter l'accès au logement pour ceux qui veulent vivre à l'année à Brétignolles-sur-Mer.

Plus globalement, les actions municipales se poursuivent à un rythme soutenu, grâce au travail précieux de nos agents, dont l'engagement et les compétences sont les clés de la concrétisation de nos ambitions. Nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur des Brétignollais très engagés dans le monde local associatif. Avec conviction, ils contribuent ainsi, eux aussi, à notre qualité de vie qui est très souvent prise en exemple. Je suis d'ailleurs honoré de vous annoncer que nous avons récemment obtenu le label "Ville de Surf". C'est une belle reconnaissance de notre engagement pour offrir un environnement favorable à la pratique du surf pour tous. Ce label valorise les spots de notre ville et récompense les acteurs locaux des sports de glisse et nos efforts pour les accompagner. Alors, tout au long de l'année, continuons de surfer sur la vague de nos réussites !

Je vous souhaite de jolis mois printaniers et estivaux à venir. C'est à cette saison que l'énergie positive de notre ville s'exprime le plus et n'est-ce pas aussi pour cela que vous aimez Brétignolles ? Au plaisir de vous rencontrer lors des nombreux événements organisés...

Zoom sur nos actions phares



Contact



www.bretignollessurmer.fr
Tél : 02 51 22 46 00
Mail : mairie@bretignollessurmer.fr



[@Bretignollessurmer85](https://www.facebook.com/Bretignollessurmer85)
[Bretignollessurmer_ville](https://www.instagram.com/Bretignollessurmer_ville)

Sommaire



Actualités

Mission argent de poche...accomplie !

p3

Grand angle

Focus sur les réalisations brétignolles

p4-5

À la loupe

Dunes 1 : la saison commence

p7

Chiffre clé

7 C'est le nombre de coups de pouce Accession donnés par la Ville de Brétignolles-sur-Mer depuis le lancement du dispositif fin 2024. Les coups de pouce de la Ville sont voués à favoriser l'installation de jeunes ménages en résidence principale sur notre territoire.



Prenons la vague vers l'été !

Cet été, la SNSM assurera la surveillance des plages brétignollaises



>Entraînement des nageurs-sauveteurs sur la plage de la Normandelière.

Chaque été, la Ville de Brétignolles-sur-Mer assure la surveillance de 5 de ses plages : Dunes 1 et 2, Normandelière, Parée et Sauzaie.

Pour la saison estivale à venir, vous rencontrerez des nageurs sauveteurs de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM). En effet, jusqu'alors cette mission était gérée directement par la commune. Dorénavant, la SNSM sera l'interlocuteur de la Ville qui lui a confiée cette responsabilité.

Par leur surveillance de la baignade sur les plages, les nageurs sauveteurs de la SNSM sont les premiers présents en cas d'incident. Formés au secourisme et aux interventions en milieu aquatique, ils constituent le premier maillon de la chaîne des secours sur le littoral.

Depuis leur poste de secours, ils veilleront sur vous et vos proches **du samedi 28 juin au dimanche 31 août 2025** inclus sur les plages suivantes :

- **Dunes 1, Dunes 2, Normandelière : de 11h30 à 19h**
- **la Parée, la Sauzaie : de 12h à 19h**

Une nouvelle DGS



Amélie Dauger a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services fin janvier 2025. Titulaire d'un master 2 de sociologie appliquée au développement territorial, elle a construit son expertise à travers des interventions dans des tailles variées de collectivités depuis plus de 15 ans. Recrutée au départ dans une agglomération, elle a souhaité peu à peu s'investir au plus près des territoires et des projets. La Vendée est un département qu'elle connaissait déjà occupant des fonctions similaires dans une autre Commune.

Brétignolles-sur-Mer labellisée Ville de Surf

Déjà Ville Sportive 3 flammes depuis 2022, notre ville vient d'obtenir le label Ville de Surf. Ce label, décerné par la Fédération Française de Surf vise à valoriser les communes du littoral qui assurent un accueil et un environnement favorable à la pratique du surf sous ses différentes formes, pour la population locale et touristique. Le surf, sport olympique, est aujourd'hui un formidable vecteur touristique et économique, mais également un facteur social, sportif, éducatif, culturel et surtout historique de notre littoral. Sur nos 13 km de côte, les spots de surf ne manquent pas. Nous avons bien sûr le mythique spot de la Sauzaie, mais aussi la singularité des spots des plages des Dunes.

La politique active menée pour promouvoir les sports de glisse s'accompagne d'une réelle volonté d'accompagner les acteurs locaux et d'améliorer les infrastructures. Par exemple, en 2023, sur le site de Dunes 1, la Ville de Brétignolles-sur-Mer a réaménagé l'accès à la plage en modernisant notamment l'accueil des structures sportives proposant la pratique des sports de glisse, dont le surf. Des modulaires saisonniers y sont installés et, récemment terminé, le bâtiment vestiaires/



>Lundi 31 mars, Frédéric Fouquet, Maire de la Ville, et José Parets, Adjoint chargé des sports et de la vie associative, ont dévoilé sur l'esplanade de la Sauzaie le nouveau label obtenu par la commune.

sanitaires permettra de rendre l'accueil encore plus qualitatif. Par ailleurs, des panneaux rappelant les règles de pratique du surf seront installés afin de sensibiliser à la sécurité et

à la cordialité. Grâce à tous ces arguments, la Fédération Française de Surf nous a décerné ce label qui permettra de faire connaître et rayonner nos plages et leurs spots.

Aux côtés de l'association Breteam Surf Club, 3 écoles privées de surf sont implantées à Brétignolles-sur-Mer (2 à Dunes, 1 à Dunes 2) pour faire vivre cette économie locale. En complément, 1 école est itinérante avec son siège social basé à Brétignolles-sur-Mer.

Côté événementiel, le surf sera bel et bien à l'honneur à Brétignolles-sur-Mer en 2025 :

- Open Shortboard Espoir les **17 et 18 mai** à Dunes 1
- Nouveauté : Fête de la glisse le **14 juin** à Dunes 1 – Événement gratuit qui vient rejoindre le traditionnel Tag Team, organisé par le Breteam, afin d'inciter à la découverte des sports de glisse (surf et kitesurf).
- Open de France Shortboard les **21 et 22 juin** à La Sauzaie (à confirmer)

Arrêt sur images... 📷



Janvier 2025 – Cap sur 2025

Environ 650 personnes étaient présentes à l'occasion de la cérémonie des Vœux 2025 organisée par la Ville de Brétignolles-sur-Mer. Entouré des élus de la majorité municipale, le Maire a adressé ses Vœux à la population et a évoqué les projets pour la Ville. Bravo aux agents municipaux qui ont organisé cet événement avec superbe mise en décor par le service des espaces verts sur la thématique de notre ville de glisse.



Janvier 2025 – Vive les reines et rois !

Frédéric Fouquet, Maire de la Ville, et Céline Delomme, Adjointe aux affaires sociales et solidarités, ont accueilli plus de 200 personnes âgées brétignollaises de plus de 80 ans mardi 21 janvier à la salle des fêtes pour partager la galette des aînés ! Certaines reines et certains rois ont même fait quelques pas de danse. Merci aux nombreux bénévoles qui ont répondu présents pour assurer la distribution des galettes.



Février 2025 – Grains de sels culturels

Vif succès pour l'atelier et le spectacle jeune public à l'occasion du rendez-vous SELSAPIK de l'hiver. La compagnie Babel Fish a proposé un atelier créatif de qualité suivi de leur spectacle BibliOtron invitant à découvrir deux scientifiques – ou sûrement des amateurs – qui tentent de démontrer que le BibliOtron fonctionne ; loufoque !

Mission argent de poche... accomplie !



> Une jeune en mission au service des espaces verts.

Il y a un an, la Ville lançait l'initiative « Mission argent de poche » pour les jeunes brétignollais de 15 à 17 ans. Le principe : donner du temps pour la collectivité et gagner de l'argent de poche en retour, 15€ pour 3h de travail.

Les missions peuvent être diverses mais toujours d'intérêt communal : animations à l'EHPAD, entretien des espaces publics, classement à la médiathèque...

Ce projet permet de responsabiliser les jeunes et de les impliquer dans l'amélioration et le maintien de la qualité de leur cadre de vie. Pour la plupart des participants, il s'agit d'une première expérience professionnelle.

Mission accomplie pour ce dispositif, les candidatures sont nombreuses à chaque proposition faite lors de la plupart des vacances scolaires. 24 jeunes ont déjà participé et 130 heures de travail ont été réalisées sur l'ensemble des 40 missions proposées jusqu'à présent. Les prochaines missions seront proposées lors des vacances estivales.

Infos : bretignollessurmer.fr/mission-argent-de-poche

Le lycée Nature et la commune réunis pour un projet d'étudiants

La commune de Brétignolles-sur-Mer s'est associée au lycée Nature dans le cadre d'un projet tuteuré sur les continuités écologiques. En février dernier, c'est dans ce contexte que les étudiants du BTS A Gestion Protection de la Nature ont planté et densifié des haies le long de la route de la Goronnière. Une restauration des abords de la mare et la fabrication d'un refuge pour la petite faune ont aussi été réalisées dans le cimetière St Grégoire situé à proximité.

En complément, le même groupe de jeunes a organisé en mars une animation pour faire découvrir les zones humides et plus particulièrement la roselière dans le Parc des Morinières. Des ateliers pédagogiques adaptés aux petits et grands étaient proposés ainsi qu'un conte « Hugo le gravelot à la roselière ». Cette animation était l'occasion de sensibiliser les participants à la préservation de cet espace de biodiversité au cœur de notre ville.



> Les étudiants sur leur chantier en février 2025.

Retrouvez les éléments de cette animation sur : www.bretignollessurmer.fr/la-roseliere/

Déplacez-vous avec Res'Agglo

Mis en place par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, le service de transport « Res'Agglo », offre une solution de transport souple et pratique sur le territoire pour tous les habitants du Pays de Saint Gilles. Ce service sur réservation, vous permet de vous déplacer d'un arrêt à un autre sur les 14 communes du lundi au samedi de 7h à 19h au tarif unique de 3€ par trajet. Environ 90 points d'arrêts existent dont 10 dans notre commune. Pour en bénéficier, il vous faut adhérer au dispositif pour réserver la veille avant 12h par téléphone ou via un formulaire en ligne.

Infos et réservations : payssaintgilles.fr/transports



Pourquoi pas ?

Les Musicales du Pays de Saint Gilles évoluent, pour donner naissance au Festival Pourquoi Pas, porté par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et l'Office de Tourisme, et organisé par La Balise en ouverture de sa saison. Pourquoi Pas c'est un Festival de spectacle vivant, organisé dans 7 des 14 communes du territoire une année sur deux, gratuit et en itinérance.

La première édition du Festival aura lieu en septembre prochain. La programmation et les modalités de réservation seront annoncées en juin puis les réservations ouvriront en septembre. Pour les curieux, les interpellations de la campagne de communication ne reflètent pas la programmation de la première édition. Ce sont des invitations à vous pencher sur le concept du Festival, et pourquoi pas, vous inscrire sur un spectacle en septembre !

Plus d'informations sur labalise.fr & sur les réseaux sociaux : @PourquoiPas_LaBalise



Février 2025 – Merci aux bénévoles du CCAS

Une cinquantaine de bénévoles ont été accueillis en Mairie afin les remercier chaleureusement de leur aide dans diverses missions confiées par le CCAS, notamment l'aide à la collecte alimentaire. Parmi les bénévoles conviés, certains se rendent disponibles tout au long de l'année et d'autres de manière plus ponctuelle ; toute aide étant la bienvenue ! Bravo et merci à eux pour leur engagement bénévole. Vous pouvez les rejoindre si le cœur vous en dit.



Mars 2025 – Nos quartiers, parlons-en !

Les réunions de quartiers biannuelles ont eu lieu au printemps et ont réuni une centaine de personnes par quartier. Ces 3 rendez-vous ont permis aux habitants d'échanger avec les élus municipaux sur la vie de leur quartier et les projets de la Ville.



Avril 2025 – Salon des Artistes Amateurs

Plus de 400 personnes ont découvert les œuvres des 37 artistes amateurs vendéens venus exposer pour le début de la saison de la Maison des Frères. Trois prix ont été décernés : le prix du jury à Claudine Blanchard, le prix du public à Julia Lopez, et le prix des enfants (nouveau) à Sylvie Rabiller. Les prix remis représentent la Maison des Frères en miniature et ils ont été créés par l'artiste peintre et sculpteur local Manou. La saison des expositions est officiellement lancée avec 11 expositions à découvrir !





Franck TESSON

Des coups de pouce de la Ville pour se loger

Si Brétignolles-sur-Mer offre un cadre de villégiature agréable, c'est aussi un cadre de vie appréciable pour les habitants qui sont de plus en plus nombreux à s'installer durablement ici. Cet accroissement du nombre de résidences principales fait partie de la stratégie de développement de la commune. Au début des années 2000, l'objectif a été d'engager un développement alternatif à celui du modèle de la station balnéaire classique vivante seulement 2 mois dans l'année. En ce sens, pour rééquilibrer le ratio résidences principales/secondaires, des lotissements dits "jeunes ménages" ont été créés et ont permis de lancer la dynamique. De plus, dans le Plan Local d'Urbanisme, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) prises permettent de renforcer la qualité et la cohérence des projets, plus particulièrement sur les secteurs à urbaniser dont la collectivité n'a pas la maîtrise foncière. L'obligation de créer un pourcentage de logements en accession libre abordable et des logements sociaux est mentionnée dans les secteurs concernés par des OAP. Ce sera notamment le cas sur le projet privé à La Grégoirière. Récemment, la Ville a aussi redoublé d'efforts pour faire face aux difficultés de se loger qui se sont accentuées dans le contexte actuel. Des coups de pouce financiers pour faciliter l'accession à la propriété et la mise en location de biens à l'année ont ainsi été créés et les premiers coups de pouces sont donnés depuis début 2024. En parallèle, des solutions d'accession à la propriété abordables existent via des dispositifs innovants tels que le BRS ou le PSLA.



ET AUSSI :

- Préparation à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Suivi du respect du Règlement Local de Publicité et des règles d'urbanisme
- Recrutement d'un agent municipal dédié à l'habitat et au logement

En savoir +



Céline DELOMME

Une Maison de Santé vouée à s'agrandir

L'accès aux soins est difficile sur notre territoire et Brétignolles-sur-Mer n'échappe pas à ce constat. La Maison de Santé pluridisciplinaire de la ville permet tout de même de répondre en grande partie aux besoins. D'autant plus qu'en complément des 7 médecins généralistes qu'elle accueille, un large panel de professionnels de santé est également présent. Cette pluridisciplinarité permet une transversalité importante pour les praticiens et leurs patients. 5 ans après son ouverture, la Maison de Santé souffre d'un manque de place. Une extension avait bien été prévue dans l'aménagement initial mais à une plus longue échéance.



Toutefois, la demande étant croissante et le projet de santé porté par l'établissement ayant permis d'engager une réussite rapide du lieu, l'éventualité d'un agrandissement a dû être anticipée. La Ville de Brétignolles-sur-Mer qui avait déjà porté le projet de construction du bâtiment en 2019 projette donc son extension sur le parking situé entre la Maison de Santé et le cinéma. Cet agrandissement permettra à l'établissement d'accroître sa capacité d'accueil de praticiens et de passer de 34 professionnels à 45 dont 2 médecins généralistes qui pourront venir rejoindre les 7 déjà présents. La maîtrise d'œuvre du projet sera prochainement confiée. Objectif : ouverture de l'extension fin 1^{er} trimestre 2028 pour assurer un accès aux soins plus efficient aux Brétignollais. A ce jour, des bâtiments modulaires ont été installés pour pallier le manque de place.

ET AUSSI :

- Evénements de la Semaine Bleue en 2024 et sur la santé mentale en 2025 : grande cause nationale de l'année
- Un réseau qui a atteint 70 bénévoles au CCAS

En savoir +



Sophie BOURGOUIN

L'essor de la Maison des Frères

L'offre culturelle de notre Ville s'est enrichie ces dernières années. L'objectif d'intensifier nos programmes culturels tout au long de l'année est atteint. En effet, les événements culturels brétignollais ont réussi à prendre de l'ampleur et à devenir des rendez-vous incontournables venant ainsi rythmer nos saisons. Les 4 Saisons aux Jardins pour toute la famille et les rendez-vous Selsap!k destinés au jeune public rencontrent un vif succès en proposant ateliers, spectacles et concerts variés en dehors de la saison estivale qui bien évidemment continue d'être un moment fort de l'année. Le tout accompagné par la dynamique associative qui vient compléter les temps forts de la commune. En matière d'art, l'écrin qu'est la Maison des Frères a réussi à trouver toute sa place dans le paysage artistique local. Un succès qui s'inscrit lui-même dans la réussite de la rénovation de ce quartier de l'Eglise et des jardins. La salle d'expositions s'anime d'avril à octobre et depuis 2023, la saison est lancée par le Salon des Artistes Amateurs. Ce moment attendu par les artistes et les visiteurs dévoile des talents vendéens jusqu'ici méconnus et confirme les lauréats en leur permettant d'exposer lors de la saison suivante. La programmation des expositions est plus riche et variée d'année en année et cet îlot d'art connaît aussi une belle fréquentation. Enfin, ce qui fait la particularité de ce lieu, c'est que ce sont les artistes eux-mêmes qui accueillent les visiteurs ; ce qui permet de partager leur passion et leur démarche créative.



ET AUSSI :

- Mise en lumière de l'histoire de la Ville : guide réalisé par le groupe de travail « Patrimoine » en lien avec le Département de la Vendée à paraître cet été avec un parcours des sites emblématiques de Brétignolles-sur-Mer.
- Hausse du nombre d'adhérents de la médiathèque municipale grâce à une dynamique positive agents/bénévoles et association Débal'Livres.

En savoir +



José PARETS

Une dynamique associative accompagnée

Notre ville, fièrement labellisée 3 fleurs Villes et Villages Fleuris, 3 flammes Ville Sportive et plus récemment Ville de Surf, incarne une image durable, dynamique et sportive. Ces labels témoignent de notre engagement envers le sport et la qualité de vie de nos citoyens. Les labels sportifs ont notamment été obtenus grâce à l'implication très active de nos associations locales qui permettent la pratique sportive à tout âge et à tous niveaux. C'est pourquoi, le maintien d'un lien étroit entre la Ville et les associations est primordial. En effet, ces dernières contribuent grandement à la dynamique locale. Au-delà de l'accompagnement financier, la Ville met donc un point d'honneur à soutenir les associations de manière constante et renforcée. Cet accompagnement se traduit notamment par des formations annuelles destinées aux membres dirigeants des associations, leur permettant de développer leurs compétences en management humain et gestion financière d'une association. Ces temps forts sont des moments privilégiés pour échanger des idées, renforcer les liens et favoriser le travail collaboratif. Les événements inter-associations tels que Octobre Rose et Téléthon, créent des occasions de rencontres et de partage entre les différents acteurs associatifs. Grâce à cet accompagnement global, notre ville continue de briller par son engagement envers la vie associative en général et le sport en particulier, faisant de chaque réussite une victoire collective.



ET AUSSI :

- Pilotage des projets « environnement » par un agent municipal dédié
- Bientôt de nouveaux jardins familiaux à La Girardière
- 3 sites de compostage collectif

En savoir +



nos réalisations majeures



Patrick CHOUQUET

Voirie : des aménagements pensés pour tous les usages

En matière de travaux, la Ville intervient dans 3 grands domaines d'action : le patrimoine bâti, la voirie et les projets structurants. Pour cela, la Ville a décidé de consacrer un budget annuel moyen conséquent. Chaque année, environ 2 millions d'euros viennent alimenter le plan d'investissements voué aux travaux. Très régulièrement, des travaux de voirie sont donc entrepris. Pour chaque réfection, l'enfouissement des réseaux est envisagé en fonction du budget. Dans tous les cas, la rénovation de l'éclairage public est prévue en optant pour des ampoules LED moins énergivores et plus performantes. En parallèle, les problématiques d'espaces verts, de stationnement, de sécurité et de circulation à pied et à vélo sont également prises en compte pour améliorer le cadre de vie des quartiers concernés. De plus, depuis plus de 5 ans, de nombreux investissements sont consacrés à la création de nouvelles liaisons douces visant à améliorer le maillage de notre commune. Des choix reconnus puisque la commune a été récompensée parmi les villes où il est agréable de circuler à vélo dans le baromètre des villes cyclables 2021 de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, en 2^e position sur le podium des communes de la région Pays de la Loire et en 3^e position sur celui du palmarès des bourgs et villages.



ET AUSSI :

- Rénovation du complexe sportif réalisée
- Couverture partielle du boulodrome avec 600m² de panneaux photovoltaïques alimentant les bâtiments municipaux du périmètre (parc des sports, école, restaurant scolaire)
- Restructuration complète de l'accès à la plage de Dunes 1 et du parking

En savoir +



Jean-Baptiste RABINIAUX

Le quartier de la Parée en voie de mutation



Brétignolles-sur-Mer continue de se développer et son dynamisme est croissant au-delà de la saison estivale. Malgré l'attente de la décision de la Justice concernant l'estran de la Normandelière, d'autres projets attendus avancent, notamment celui de la restructuration du quartier de la Parée. Comme cela a été fait dans le centre-bourg et le quartier de l'église, l'objectif est de redonner à la Parée un nouveau souffle en remodelant, dynamisant et verdissant le secteur.

Depuis 2019, de nombreuses études et une concertation étroite avec la population et les acteurs locaux ont été menées, accompagnées par des bureaux d'études, l'Etablissement Public Foncier (EPF) et Vendée Expansion. Fin 2023, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) s'étendant sur 2,7 hectares a été créée permettant d'engager les indispensables acquisitions foncières. Les objectifs sont clairs : ouverture vers la mer, végétalisation des espaces et coexistence harmonieuse entre piétons, vélos et voitures. Des points de vue et belvédères sur la mer seront créés, ouverture et mise en valeur du ruisseau, re-végétalisation des sols tout en privilégiant l'habitat à l'année.

La constitution du dossier de réalisation est actuellement en cours afin de pouvoir détailler les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement et son échelonnement dans les années à venir.

ET AUSSI :

- Renforcement de la communication (réseaux sociaux, Bréti News...)
- Participation citoyenne en lien avec la Gendarmerie
- Vidéoprotection et baisse des incivilités
- Accompagnement pour la dynamique des marchés et des halles

En savoir +



Laurence CHAILLOU

Un nouveau skatepark aux Morinières

Le nouveau skatepark viendra remplacer les modules obsolètes du parc des Morinières d'ici la fin de l'année 2025. La particularité de ce projet est qu'il a été entièrement co-construit avec des jeunes usagers âgés de 10 à 20 ans, des techniciens, dont un agent du Comité départemental Roller Sport Vendée, et des élus. Le principal objectif de ce nouvel aménagement est de créer un lieu de glisse urbaine intégré au site et adapté aux besoins et aux niveaux de tous les pratiquants. Il y aura à la fois des zones confirmées et débutants qui seront reliées par une mini rampe. La Ville profite également de cette opportunité pour créer un véritable espace de lieu de vie environnant. Néanmoins, une vigilance particulière sera portée pour que la pratique se fasse dans le respect de l'environnement immédiat et le choix des revêtements a été fait afin de limiter les nuisances. Par ailleurs, le skatepark sera conforme au règlement départemental de skate-board et de roller afin d'accueillir de potentielles compétitions départementales.



ET AUSSI :

- Création de la mission Argent de poche
- Maintien et développement des offres d'activités enfance/jeunesse
- Etudes sur la rénovation de l'école publique

En savoir +



Armelle LE BACQUER

Un équilibre financier solide

La commune de Brétignolles-sur-Mer affiche une excellente santé financière depuis de nombreuses années. Malgré la baisse des dotations de l'État, la Ville a su maintenir un bon équilibre financier grâce à une gestion rigoureuse et une bonne capacité d'autofinancement.

Par ailleurs, la Ville n'a pas augmenté les taux communaux de la taxe foncière, permettant ainsi aux habitants de bénéficier d'une stabilité fiscale. Par le biais d'une planification et d'un suivi rigoureux, la commune a réalisé, depuis 2020, des investissements majeurs, à hauteur de près de 20 millions d'euros (budget principal). Ces investissements, financés en grande partie par les ressources propres de la commune, témoignent de sa capacité à mener des projets sans recourir à l'emprunt qui est réservé pour les projets structurants. Cette politique d'investissement est rendue possible grâce à une gestion prudente des dépenses de fonctionnement et à une mobilisation efficace des subventions disponibles.

Cette situation financière permet à Brétignolles-sur-Mer de se projeter sereinement dans l'avenir et d'engager avec ambition de nouveaux projets pour le développement de la ville et l'amélioration du cadre de vie.

En savoir +



La p'tite gare de Brétignolles



Le saviez-vous ? L'Office de tourisme de Brétignolles est situé sur l'emplacement de l'ancienne gare ferroviaire de la ville.

En 1923, la ligne Bourgneuf-en-Retz / Les Sables-d'Olonne, exploitée par la Compagnie des Tramways de Vendée, s'arrêtait à Saint-Gilles-sur-Vie. Elle fût prolongée en suivant la route 38 de Saint-Gilles à Brétignolles, (limitant ainsi les acquisitions foncières) jusqu'aux Sables-d'Olonne. La voie ferrée faisait 1 mètre de largeur (rails à écartement métrique). Sa mise en circulation le 1^{er} avril 1925, allait permettre au commerce et au tourisme de se développer.

Dans des conditions de confort très rudimentaires, le petit train emmenait les voyageurs à 30 km/h, parfois même 20 km/h, et ralentissait en entrant en gare à la vitesse d'un homme au pas. La signalisation était réduite au strict minimum : de simples panneaux « Attention au train »

avertissaient des croisements de routes sans barrières. Pour sillonner le pays de Brétignolles, une locomotive «130 Corpet Louvet » à trois essieux et une seule voiture voyageurs suffisaient amplement. En été deux autres voitures étaient ajoutées pour assurer un service plus important. Il y avait en moyenne 6 trains par jour (aller-retour compris) avec un trafic irrégulier de trains de marchandises.

Comme toutes les gares de la ligne, la gare de Brétignolles était minuscule, avec un seul bâtiment voyageur flanqué, tout de même d'un cabinet d'aisance, avec une porte ! Accolée à celui-ci, une modeste halle à marchandises était équipée d'un quai haut pour permettre aux voyageurs d'accéder au train.

Pendant un certain temps l'exploitation connaît l'engouement du public pour ce genre de transport, mais en 1933, l'autobus faisant son apparition, des lignes sont fermées au trafic voyageur.

La guerre 1939-45 remet tout en question : dès le début de l'occupation, le trafic de la ligne fait l'objet d'un accroissement spectaculaire. Les voyageurs privés des services routiers et de leur voiture particulière par pénurie de carburant, remplirent bientôt les trains dont le nombre avait pourtant dû être restreint.

En 1943, il n'était pas rare de rencontrer à Brétignolles la petite locomotive « Corpet » réquisitionnée par les allemands remorquant son tender rempli de charbon et un wagon de la DCA (défense anti aérienne). Dès 1945, le développement massif du parc automobile, n'a fait qu'accélérer le déclin du

petit train de Brétignolles. En 1949, il ne fut plus jugé rentable, son exploitation est arrêtée entraînant le démontage à partir de 1961 de toutes les installations ferroviaires.

Et c'est ainsi que la gare s'est transformée progressivement en agence postale, puis en agence de tourisme, laissant en été, la Gendarmerie occuper le côté droit de l'ancienne gare. En 1970 Gaston Burgaud, maire de la commune, demande la destruction du château d'eau qui alimentait les locomotives, situé à une extrémité de la voie d'évitement. Quelques années plus tard Roger Artaud, le nouveau maire de la commune, ordonne la destruction de l'ancienne gare.

Aller + loin : www.bretignolles-sur-mer.fr/je-decouvre/

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette rubrique sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Avec le printemps les projets semés éclosent

Les 2 ans de COVID n'ont pas été facilitants mais Réussir Brétignolles a mis en place la politique pour laquelle vous nous avez élus. Ainsi avec le printemps les projets ont pris racine et commencent leur éclosion : les réaménagements forts des voiries comme Dunes 1, la Petite Sauzaie, le Pied de Chaume sont achevés en attendant celui de la rue de la Traversée...

Les dernières études concernant la Parée doivent permettre de proposer une esquisse avant le travail définitif des architectes. PRENONS LE TEMPS QU'IL FAUT POUR QUE CE PROJET SOIT REUSSI ET EXEMPLAIRE TOUT COMME NOTRE BOURG. L'agrandissement de la maison de santé est lancé. Les jeunes ménages prennent possession de leur logement aidé par nos coups de pouce. Les offres culturelles ont trouvé un bon terreau autour de la maison des Frères. Les nombreux labels témoignent du dynamisme de Brétignolles. Le skate park sera livré à l'automne, le boudrome et la salle de basket ont été rénovés comme le seront en 2025 les tribunes du foot.

C'est bien sûr non exhaustif (sans parler de la Normandelière et de l'avenir de la colonie de l'Allier des Gâtinelles...), mais conformément à nos engagements ce sont près de 20M qui ont été engagés depuis 2020, tout en gardant des finances très saines, avec seulement 1,57 années de capacité de désendettement en 2025.

Ce n'est pas encore l'heure du bilan mais l'opposition doit être atteinte de la maladie du sommeil puisqu'en 3 mandats elle ne propose toujours aucun projet alternatif. On n'entend que quelques joutes verbales au cours des conseils municipaux demandant par exemple « la reformulation des comptes rendus de conseil »... le conseil municipal « seule façon d'exister » aux dires de monsieur Biron !

Nous avons quant à nous encore beaucoup à vous proposer pour Réussir Brétignolles.

Projets ou réalisations

Les projets, petits ou grands, sont les réflexions de l'avenir, et font parfois rêver. A Brétignolles, il en est un, depuis plus de 20 ans que la majorité promet à chaque nouvelle élection. Il ne verra sans doute jamais le jour ! Combien de projets, pourtant médiatisés, n'ont jamais abouti ? Et rejoignent la liste des « rêves électoraux ».

L'histoire ne s'arrête pas aussi facilement quand les élus sont empêtrés dans une communication prometteuse, sans compter les importantes dépenses engagées. Pendant ce temps, d'autres réflexions émergent, les modes de vie et de consommation évoluent... Il est nécessaire de se projeter vers des sujets concrets qui concernent la vie de tous les brétignollais en offrant des aménagements utiles, comme rénover le quartier de la Parée, construire un nouvel EHPAD, valoriser l'immense propriété de l'Allier - les Gâtinelles en cours d'acquisition... Entre les études, les autorisations administratives toujours plus complexes et les moyens de financement qui nécessiteront des années de ressources budgétaires, voilà de quoi occuper une nouvelle équipe municipale.

A l'aube d'un prochain mandat, sans position partisane, il va bien falloir transformer les PROJETS en véritables réalisations utiles aux Brétignollais. Néanmoins, il reste un point dur, porté par la majorité qui a fait appel d'un jugement classant l'éstran de la Normandelière. Cette décision est attendue par les opposants pour un aboutissement favorable de leur combat. Et il y a fort à parier que M. le Maire, pourtant à l'initiative de cette procédure, attend (espère ?) le même jugement qui mettrait fin à ce projet...lui évitant ainsi une position politique quasi insoutenable.

Mais surtout, la Normandelière devra s'ajouter à la liste des aménagements structurants à réaliser ! En 2026, les équipes présentes feront face un véritable défi : répondre à de vrais projets, les réaliser et les financer. Depuis 2 mandats, les élus de CPN ont toujours porté la parole de la raison.

Un nouveau quartier en projet à la Grégoirière



>Plan prévisionnel de l'aménagement de la Grégoirière.

A l'emplacement de l'ancienne colonie France Télécom située au croisement de l'Allée de la Grégoirière et de la Route des Sables, de nouveaux lots à bâtir et biens immobiliers viendront offrir de nouvelles opportunités pour se loger. Le début des travaux d'aménagement de cette zone, portés par un opérateur privé, est prévu fin 2025, et la Ville a contraint un aménagement complet et diversifié avec 5 axes principaux :

- **Une résidence de tourisme** de 112 logements dont 96 appartements et 16 maisons individuelles ; une nouvelle offre hôtelière en somme ;
- **Une nouvelle résidence seniors** de 120 places. Cette structure privée va venir combler un besoin croissant en logements pour le grand âge. Les données de notre ABS, analyse des besoins sociaux, réalisée en 2022, nous ont confirmé, que plus de la moitié des habitants de la commune ont plus de 60 ans. Et à l'horizon 2029, ce sera 2% de plus. C'est sur ces données que nous travaillons pour anticiper le vieillissement de la population et les besoins en logements que cela engendrera ;
- **28 logements locatifs sociaux en collectif ;**
- **Plus 26 terrains à bâtir disponibles**, parmi lesquels des possibilités d'accession libre et abordable pour les primo-accédants ;
- **21 maisons individuelles en accession sociale** permettront de bénéficier des dispositifs tels que le BRS, Bail Réel Solidaire, ou le PSLA, Prêt Social Location Accession.



Accès Dunes 1 en mode saisonnier

Les bâtiments modulaires permettant l'accueil des acteurs locaux (restauration et structures sportives) ont été réinstallés le long de la voie d'accès à la plage de Dunes 1. Récemment terminé, le nouveau bâtiment vestiaires est prêt à accueillir les écoles de surf et kitesurf. Cette installation moderne offre des espaces pratiques et confortables pour les sportifs et les visiteurs, améliorant ainsi l'expérience de tous sur le site. Par ailleurs, dans ce même bâtiment, les sanitaires sont ouverts à tous. Rendez-vous le 14 juin pour célébrer à Dunes 1 la nouvelle fête de la glisse, organisé par le Breteam Surf Club et la Ville, afin de découvrir le surf et le kitesurf (*Consulter le guide des sorties pour plus d'informations*).

Les rues du Pied de Chaume et de la Petite Sauzaie achevées



>La rue du Pied de Chaume réaménagée.

Le réaménagement des rues de la Petite Sauzaie et du Pied de Chaume a récemment été achevé, offrant aux usagers des axes de circulation plus adaptés et sécurisés grâce à l'organisation de la voirie et du stationnement. Des espaces verts ont également été intégrés contribuant à l'embellissement de la zone et limitant l'imperméabilisation.

Acquisition du site des Gatinelles

La CAF de l'ALLIER, propriétaire historique du site les Gatinelles (centre de vacances et camping), souhaite s'en séparer tout en préservant sa vocation de tourisme social. Le site permet en effet de proposer des séjours aux familles allocataires de la CAF et de favoriser les premiers départs en vacances.

Son acquisition par la Ville permettrait de préserver ces espaces tout en les intégrant dans une stratégie touristique durable. C'est dans ce cadre que Brétignolles sur Mer s'est positionnée pour la reprise des Gatinelles. De façon à étudier le futur mode de gestion avec un opérateur privé du tourisme social, un accompagnement des élus avec un bureau d'études est en cours. Il s'agira d'identifier un modèle économique permettant d'assurer les perspectives d'exploitation du site à compter de janvier 2026.

Des solutions d'hébergement pour les jeunes actifs

Les actifs en contrat court (stage, apprentissage, emploi saisonnier) peinent à se loger. C'est pourquoi, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a cherché à mettre en place des solutions pour faciliter leur accès au logement sur le territoire. Ainsi, l'Agglomération a choisi de soutenir le dispositif de l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH), porté par l'Union Régionale des Habitats Jeunes (URHAJ), dénommé « Habitat jeunes en Pays de la Loire ». L'HTH s'adresse aux jeunes en mobilité professionnelle de 15 à 30 ans. L'hébergeur doit pouvoir proposer une ou plusieurs chambres meublées de 9m² minimum avec accès salle de bain, toilettes et cuisine. Seul un propriétaire occupant peut être hébergeur, un ménage en location n'ayant pas le droit de sous-louer. Ce dispositif reste simple et flexible, avec un coût abordable pour le jeune hébergé.

Vous avez besoin d'un logement ?

Vous avez une chambre/logement disponible pour accueillir des jeunes en mobilité ?

Contactez Escales Ouest : 02 51 05 34 24

hth@escalesouest.com + infos : escalesouest.com



Le dico d'Hugo



Symbiose n.f. Etymologiquement le terme symbiose signifie "vivre ensemble". La symbiose désigne une relation biologique entre deux êtres vivants d'espèces différentes qui vont s'associer pour survivre dans l'environnement. Cette association étroite et durable, parfois indispensable pour la survie des deux espèces, peut engendrer des avantages et des inconvénients pour les espèces associées. On la retrouve partout dans la nature : des abeilles qui pollinisent les fleurs en échange de nectar, aux champignons qui aident les arbres à mieux absorber l'eau et les nutriments. Cette coopération est un pilier de l'équilibre écologique, illustrant comment les êtres vivants interagissent et s'adaptent pour prospérer ensemble. Un exemple très commun est le lichen, qui est en fait le résultat de l'union entre un champignon et une algue unicellulaire photosynthétique. Une symbiose parfaite qui permet aux deux organismes de réaliser leur cycle de vie.

Retrouvez les chroniques mensuelles d'Hugo « Ouvrons l'œil ! » sur : bretignollessurmer.fr/ouvrons-œil

Appel à bénévoles : participez à l'inventaire des chemins ruraux de la commune !



Randonneurs, pratiquants de la nature, chasseurs, agriculteurs, naturalistes, associations, élus, habitants, ... Faites partie du groupe de citoyens bénévoles pour l'inventaire participatif des chemins ruraux ! En 2025 la commune va mener le projet Ekosentia sur le territoire communal en partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs, le comité FF Randonnée Pays de la Loire

et un financement de l'OFB. Ce projet participatif consiste à réaliser un recensement et un inventaire qualitatif des chemins ruraux sur le territoire.

Votre rôle en tant que bénévole : après une demi-journée de formation, vous parcourez entre juin et août sur un secteur de la commune, les chemins ruraux identifiés en remplissant une grille d'observations. Ce travail permettra de réaliser une cartographie des chemins, de connaître leur composition et leur valeur écologique.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Perfectionner les connaissances de notre territoire
- Faire un état des lieux du réseau de chemin
- Evaluer la qualité écologique des chemins ruraux
- Renforcer les continuités écologiques
- Améliorer, préserver et mettre en valeur les chemins

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître via le formulaire en ligne sur bretignollessurmer.fr avant le vendredi 23 mai. La formation est prévue le 4 juin.

Quand tailler sa haie et ses arbres ?

C'est le printemps et la saison de nidification a commencé ! Pour protéger les oiseaux en pleine reproduction, il est fortement recommandé de ne pas tailler ses haies et arbres de mi-mars à fin août ; une pause qui permet à de nombreuses espèces de nicher en toute tranquillité. Un petit geste qui peut faire une grande différence !



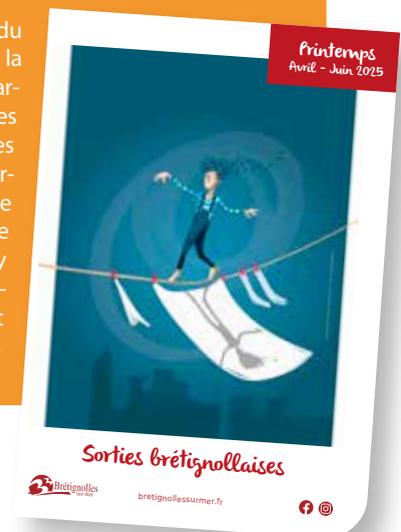
Sur le chemin de l'école

Votre enfant est né en 2022 ? Il va avoir 3 ans au cours de cette année 2025 ? Engagez dès à présent les démarches pour son inscription scolaire ! Vous pouvez contacter les établissements brétignollais, notamment pour visiter les locaux : école publique Benjamin Rabier et école privée Notre Dame. Le service municipal Enfance/Jeunesse est également à votre disposition sur **RDV : 02 51 22 46 00.**



Quelles sorties dans les mois à venir ?

Le guide des sorties du printemps ainsi que la brochure de la saison artistique de la Maison des Frères sont disponibles en ligne mais aussi en version papier sur demande à la Mairie et à l'office de tourisme. Retrouvez-y les événements organisés par la commune et ceux annoncés par les associations locales.



Ne manquez pas les infos de la Ville de Brétignolles-sur-Mer



Ne manquez pas les infos de la Ville de Brétignolles-sur-Mer !

Il est possible d'épingler notre site internet sur l'écran d'accueil de votre smartphone (comme une appli) et vous pouvez sélectionner vos préférences si vous souhaitez être notifiés.

Comment ça fonctionne ?

Suivez le tutoriel sur www.bretignolles-sur-mer.fr/notifications/

Abonnez-vous aussi à notre newsletter en nous communiquant votre adresse mail : www.bretignolles-sur-mer.fr/newsletters/

Frelons asiatiques ? Chenilles processionnaires ? Que faire face à ces nuisibles ?

Plus d'infos : bretignollessurmer.fr/lutte-contre-les-nuisibles/

